OBSERVATIONS

JUSTIFICATIVES

SUR

L'ÉCOLE NATIONALE

DE LIANCOURT,

Depuis son origine jusqu'à ce jour, premier vendémiaire an 7;

PAR le citoyen CROUZET, directeur de cette école.

UN des plus précieux monumens de la bienfaisance et de la justice nationales, l'école républicaine établie dans la commune de Liancourt, le 29 messidor an 3, formée de la réunion incohérente de plusieurs petites écoles, d'enfans élevés suivant des mé-

thodes absolument différentes, de principes d'administration discordans, de chefs opposés dans leurs vues et leur système d'éducation, devait être anéantie presque aussi-tôt que créée, sans mon zèle, mon courage et mon dévouement, et sur-tout sans les lumières, la sagesse et l'activité du citoyen Mahérault, envoyé par la ci-devant commission d'instruction publique pour installer cet établissement.

Je ne puis concevoir aujourd'hui moi-même comment, avec un navire si frêle, chargé si pesamment, et dénué de tous ses agrès, j'ai pu franchir tant d'écueils qu'il a fallu traverser pour le conduire à sa destination.

Arrivé à Liancourt avec deux cent-cinquante enfans, dont plusieurs attaqués de la teigne, du scorbut et de la galle, puisqu'en partant j'en avais laissé 40 dans les hôpitaux de Paris, qui depuis long-tems communiquaient avec leurs camarades, je ne trouve dans l'asyle qu'on leur avait ouvert, aucune préparation pour les recevoir, des dortoirs encombrés de platras, la plupart sans porte et sans vitrage, des batimens dégradés de toute manière, par le séjour

successif des réquisitionnaires en casernement, des détenus et des prisonniers de guerre, nuls effets d'habillement confectionnés, quoiqu'une grande partie des élèves que j'avais amenés fussent presque nuds, point de tables, point de bancs, point de lits, excepté quelques couchettes chargées sur les voitures qui nous conduisaient, et tellement infectées de punaises, qu'on ne pouvait s'en servir sans les inconvéniens les plus graves, et qu'il fallut passer quinze jours à les nétoyer à l'eau bouillante; je fus réduit à faire moi-même, avec une seule personne et quelques élèves, cette pénible et dégoûtante opération; cependant les enfans couchaient pêle-mêle sur des monceaux de paille.

Arrivent enfin des bois de lit et des matelas. Nous les déchargeons nous-mêmes avec tout l'empressement d'une longue privation. Hélas! nous ignorions combien ce secours reçu avec tant de joie allait nous devenir funeste! Ces effets, envoyés des hôpitaux militaires, étaient impreignés de virus galleux et de vermine de toute espèce; et bientôt se manifestèrent les terribles effets de cette inévitable imprévoyance.

Dans cette extrémité cruelle, point d'infirmerie, point de drogues, point d'autres ressources que les secours précaires du chirurgien du lieu. Le commissaire des guerres accourt à notre aide, envoie 40 malades à l'hôpital de Beauvais. L'officier de santé, qui l'accompagne, visite tous les élèves, et déclare que le quart de ces enfans, soit malsains, soit mal conformés, soit exténués à Paris chez leurs parens par la mauvaise nourriture dans les jours de la disette, périraient infailliblement sous peu de tems. Que cette déclaration me fut douloureuse, et que je me trouvais à plaindre de la responsabilité terrible à laquelle je m'étais dévoué!

Cependant, grace aux soins qui furent pris de ces jeunes infortunés, grace à l'expérience, à l'exactitude de l'officier de santé, qui nous fut donné dans la suite, il n'en est mort que 15 sur 650 qui, depuis trois ans révolus, furent admis dans l'établissement.

Pour comble de misère, le premier moyen de propreté, si nécessaire à la santé des enfans, le linge nous manquait.

Nous n'avions, pour 350 individus, que

des chemises délabrées, débris des anciennes écoles, que mon épouse, aidée de quelques femmes de vétérans, raccommodait elle-même, à mesure qu'elles passaient à la lessive, sacrifiant les soins de son ménage à ceux qu'elle donnait aux orphelins qui m'étaient confiés, et que je confondais avec ma propre famille. On ne pouvait changer qu'une partie des enfans à la fois, et dans cette affreuse détresse, ils gardaient leur linge jusqu'à vingt jours de suite.

Une privation plus désastreuse encore, c'était celle des souliers. Pendant trois mois d'hiver, j'eus à souffrir le spectacle déchirant de près de 400 infortunés marchant les pieds nuds, gonflés et saignans d'engelures, sur un pavé couvert de pluie, de neige et de glace. Long-tems je fis retentir envain de mes cris amers les bureaux des administrations et des agences militaires. Le secours si souvent et si vivement sollicité, n'arrivait pas. Je distribuai aux plus souffrans mes souliers, ceux de ma femme et de ma cuisinière. Chaque voiture que j'entendais sur la route, me faisait palpiter d'espérance et me replongeait dans le désespoir. Le bruit de la moindre charrette attirait en foule les élèves à la grille, et les

laissait dans une morne consternation ; car je leur dois cette justice, que jamais ils ne se permirent le moindre murmure. Ils me confiaient, sans aigreur, leurs peines et leurs souffrances, bien convaincus que je les sentais plus vivement qu'eux-mêmes ; que seul j'éprouvais les maux de tous ; que je faisais tout ce qui dépendait de moi pour y remédier, et que tous les citoyens alors, et leurs braves pères eux-mêmes sur les champs de l'honneur et de la victoire, étaient soumis aux privations les plus rigoureuses, et les enduraient en chantant la liberté. Cette résignation républicaine m'attacha plus fortement que jamais à ces enfans, qui, dans un âge si tendre, savaient souffrir avec tant de patience. Enfin, le 15 nivôse an 4, je reçus deux cents paires de souliers et le cuir nécessaire pour l'entretien de la chaussure, qui ne manqua jamais depuis.

La partie de l'habillement n'offrait pas des difficultés moins embarrassantes. Je reçus les étoffes les plus grossières ; mais pour les confectionner, point de ressources pécuniaires. On nous envoya des vêtemens de la ci-devant école de Mars ; même inconvénient. Ces habits avaient été faits pour des jeunes gens de

16 à 20 ans, et je n'en avais, à l'exception d'un très-petit nombre, que de 7 à 15. Secondé néanmoins du zèle de deux vétérans nationaux, qui ne reçurent leur salaire que 18 mois après, et de quelques élèves qui savaient manier l'aiguille, je sortis encore de cette pénible situation.

Mais toutes les parties de l'établissement m'appelaient à la fois : tous ses besoins m'accablaient en même tems. Les enfans étaient chaussés et vêtus; mais ils n'étaient pas à l'abri des injures de l'air, pendant les nuits. Les croisées étaient sans vitrage; les toits, percés de toute part, laissaient pénétrer l'eau jusque dans leurs chambres. J'y fis les réparations que me permettait la ténuité des fonds, et les avances que j'étais moi-même en état de faire. Je sollicitai, je pressai l'exécution du décret de vendémiaire an 4, relatif aux dispositions à faire pour contenir le nombre de 600 élèves, fixé par la loi. Mais le malheur des circonstances différa long-tems cette entreprise, la suspendit quand elle fut commencée, et lorsqu'elle fut reprise, laissa si peu d'activité dans les travaux, que nous sommes encore sans réfectoires, sans dortoirs salubres, commodes à la surveillance et garans de la responsabilité

des effets. Les élèves habitent encore une infinité de chambres étroites, qui se communiquent de toute part, auxquelles aboutissent des escaliers dérobés, et dans lesquels ils remontent quand il pleut, parce qu'il n'existe d'autre local pour les récréations, que la cour même ; et cependant les vastes dortoirs que le commissaire Mahérault avait indiqués lui-même, les galeries qui devaient leur offrir un asyle dans les heures de pluie, les salles spacieuses où, d'un seul coup-d'œil, on pouvait inspecter leurs repas, tout fut interrompu, ou, faute de moyens, n'avança qu'avec une lenteur désespérante.

Graces à des circonstances plus heureuses, graces aux soins d'un ministre sensible, ami de l'humanité, des arts et des institutions républicaines, les travaux ont repris depuis quelque tems une vigueur nouvelle, et l'intérêt que lui inspirent les orphelins de nos braves défenseurs, me rassure contre les alarmes cruelles qui, chaque année, me serraient le cœur à l'approche de la saison rigoureuse ; car, depuis que l'établissement existe, je n'ai pu respirer un instant sans inquiétude, sans gémir sur le passé, sans trembler sur l'avenir, sans combattre des obstacles, sans prévoir

des difficultés ; je fus continuellement aux prises avec la misère des tems, et sur-tout avec les incommodités du local, l'écueil le plus funeste d'une école publique. J'éprouvai toutes les contrariétés imaginables dans l'administration, dans la comptabilité, dans les subsistances, dans la discipline et dans l'instruction même.

ADMINISTRATION.

Pour se faire une idée des entraves presqu'invincibles que cette partie opposait à mon courage, il suffit de comparer l'immensité des charges, et la nullité presque absolue des ressources.

Outre l'ameublement, les réparations, l'agriculture, l'enseignement et la discipline, l'école est encore chargée de l'habillement, partie considérable dans une réunion si nombreuse, source infinie de détails onéreux, assujétissans et désagréables. Malgré tant d'occupations diverses, je n'eus point d'autres sous-maîtres que des élèves choisis, formés dans l'école même, point d'économe, point de garde-magasin, point de commis. Le seul capitaine des vétérans, par un pur

effet de son zèle, me soulageait de la tenue des contrôles, des bons journaliers et des états de distribution. Le conseil prononçait sur les affaires importantes, discutait et vérifiait mes comptes, jugeait les faits graves concernant la conduite des élèves; mais le conseil n'agissait pas : la direction des études et de la discipline, la comptabilité, la correspondance avec les pères et mères et les autorités constituées, toutes les démarches à faire, tous les embarras d'un établissement nombreux, perpétuellement à la gêne, se réunissaient sur moi seul. Tout pesait à-la-fois sur ma tête; et depuis le jour où j'entrai dans cette école, qui ne fut d'abord qu'un véritable cahos, je marchai toujours chancelant, toujours péniblement courbé sous le fardeau qui m'accablait, sans pouvoir un instant me relever pour reprendre haleine. Je sentais mon insuffisance. Mais, que faire? Je n'avais point les agens les plus essentiels. Et comment pouvais-je me les procurer, lorsque plusieurs attendaient leur salaire depuis 12, 15 et même 18 mois? lorsque le commissaire des guerres bornait le nombre des employés pour les rations de subsistance; lorsque le vuide de la caisse le limitait plus impérieusement en-

core ; lorsque mon épouse, pour ne pas l'augmenter, se dévoua gratuitement au service de la lingerie, tailla tous les draps, toutes les chemises qui servirent pendant trois ans à près de 400 élèves, et prit sur elle, quoique nourrice, quoique chargée de trois enfans en bas âge, les soins les plus fastidieux de l'école. Tel était l'état où je me trouvais réduit ; et quand ces tems critiques sont passés, quand le gouvernement peut enfin prêter et prête en effet une main secourable à cet établissement, pour le tirer de sa longue détresse, on imputerait à crime au bon citoyen de n'avoir pas fait l'impossible, quoiqu'il soit d'une évidence incontestable, qu'il a fait même au-delà de ses forces ! Eh ! qui ne sait quels faibles secours il a reçus pendant deux ans passés pour des besoins immenses ?

COMPTABILITÉ.

Depuis l'origine de l'école, qu'ai-je en effet reçu pour tous les besoins accessoires aux subsistances de première nécessité, pour les réparations des batimens dégradés, pour l'établissement et la conservation des effets

de dortoirs, de réfectoires, de salles d'études, les frais de serrurerie, de vitrage, de couverture, l'entretien des canaux, la préparation des alimens, la buanderie, l'infirmerie, les instrumens de classes, la confection du linge, des habits, des chaussures et le paiement de 30 employés ? qu'ai-je reçu, dis-je, pour toutes ces dépenses et tant d'autres de menus détails? Chose incroyable, mais facile à vérifier ! des assignats jusqu'au 1er. messidor an 4, à 1 fr. 50 centimes par jour pour chaque élève! Des mandats sur le même pied jusqu'au 1er. messidor an 5! c'est-à-dire, pendant une grande partie de ce tems, à peine *deux centimes* numéraire par jour pour chacun d'eux; quelques secours de la même espèce, pour remboursement d'avances que j'avais faites, et pour des achats d'urgence; et dans l'intervalle de nivôse, pluviôse et ventôse, une seule somme de 10,000 fr. numéraire, en trois paiemens. Que l'on consulte mes comptes rendus, on verra que huit mois de l'année, le supplément de la caisse est dans ma propre bourse; on me verra toujours écrasé sous le faix de l'arriéré, presque toujours en avance, et ne pouvant me rembourser qu'avec perte par le discrédit

du papier-monnaie. Qu'il est douloureux, après tant de peines, après un dévouement aussi manifeste, qu'il est cruel et poignant pour l'homme intègre d'être réduit à se justifier! Faut-il donc que les consciences les plus pures soient aussi, comme celle des méchans, abreuvées d'amertume et de douleurs !

Depuis la fin de prairial an 5, c'est-à-dire, depuis que l'école est chargée, outre ses dépenses accoutumées, de pourvoir par elle-même à ses subsistances, les comptes que j'ai rendus au ministre, jusqu'au premier thermidor an 6, prouvent manifestement que la dépense ne se monte qu'à 60 centimes au plus par jour pour chaque individu, non compris seulement les vêtemens de l'école de Mars, rajustés à la taille des élèves. Si l'on considère que, sur cette somme, j'ai reçu, depuis germinal jusqu'en thermidor, 44,152 fr., on concevra quelle gêne j'ai dû éprouver pendant les mois précédens, et quelle patience, quels ménagemens il me fallut employer envers les créanciers de l'établissement, et l'on sera forcé de convenir que son existence est une espèce de phénomène dans les deux premières an-

nées, et l'exemple d'une sage économie dans la dernière.

Il reste en magasin plus d'un grand tiers des effets d'habillement fournis à l'école au commencement de l'an 4. Je les ai distribués avec la prévoyance d'un père de famille, qui, dans des tems malheureux, songeant aux besoins à venir, ne donne aux besoins présens que le stricte nécessaire : témoins les états que j'ai soumis au ministre. Chaque élève, cependant, a reçu deux vêtemens et trois chaussures par an, non compris le ressemelage, et même quatre la première année, à raison de la mauvaise qualité des cuirs qui nous avaient été délivrés. Si quelquefois les élèves ont paru mal vêtus, c'est qu'il était difficile de suffire au raccommodage, par un effet du tissu lâche et grossier des tricots provenant des fournitures faites à l'établissement.

SUBSISTANCES.

Mais au milieu des embarras et des craintes perpétuelles que me causait une responsabilité si vaste et si mal garantie par les dispositions du local, la partie qui m'a causé le plus d'alarmes, est celle des subsistances. Il a fallu,

dès le principe, recourir au comité de salut public, pour en prolonger la fourniture incertaine et précaire. On nous procura d'abord des farines; mais il fallait les aller chercher à cinq lieues de l'école, tous les quatre jours, par les plus mauvais tems et les chemins les plus difficiles. On nous fit donner ensuite des rations par la voie militaire, et nous eûmes à regretter les embarras dont cette mesure nous avait délivrés. Le pain que nous reçûmes fut détestable. Je ne cessai d'en montrer aux différens commissaires des guerres les dégoûtans échantillons. Leur humanité nous procurait une amélioration sensible; mais éloignés de leur résidence, leurs ordres n'apportaient que des changemens momentanés, et tous les surveillans alors, tous les responsables étaient, comme moi, dans une espèce d'impossibilité de prévenir des plaintes sans cesse renaissantes.

Les rations furent supprimées, et l'école pourvut elle-même à ses subsistances. Mais comment, sans moyens, y pourvoir d'une manière avantageuse? Qu'on en juge par un seul fait.

Dans le commencement de brumaire an 6, le boulanger déclare qu'il est dans l'impossi-

bilité de fournir, à défaut de paiement. Je vole à Paris solliciter des secours. Pendant mon absence le conseil emprunte douze cents francs pour l'encourager. Cependant, à force de sollicitations, et les larmes aux yeux, j'obtiens une somme de 3000 fr.; mais c'est à trente lieues, c'est à la caisse d'Amiens qu'on me l'envoie chercher! Ce faible remède, versé goutte à goutte à mon arrivée, se fait à peine sentir sur les plaies nombreuses de l'établissement. Bientôt le même fournisseur m'avertit que ses fonds et son crédit sont absolument épuisés. A 8 heures du soir, les élèves attendaient le pain de leur souper : encore le boulanger ne le devait-il, ce jour-là, qu'à quelques fermiers plus humains ou plus confians que les autres. Je vide ma bourse et celle du professeur de dessin, pour l'aider à continuer encore quelque tems. Enfin, rebuté sur tous les marchés, rebuté chez tous les cultivateurs, il abandonne totalement le service. Menacé de la même désertion par le boucher, qui se trouvait en avance de 14,000 fr., je fus trop heureux de trouver au même prix un manutentionnaire qui craignait un sort semblable pour lui-même.

Dira-t-on que j'ai fait, de mon autorité privée,

privée, des marchés onéreux. Non; je n'ai point fait de marchés arbitraires. J'ai suivi, pour le pain, celui que le ministre avait sanctionné lui-même, sur le pied de 10 centimes la livre; que j'ai même réduit ensuite à 22 deniers, quand nous commençâmes à secouer la dépendance à laquelle la pénurie nous assujétissait. Forcé de vivre au jour le jour, toujours tremblant pour les approvisionnemens; chargé de dettes, et pour l'école et pour mon propre compte, je n'ai pu faire et je n'ai fait que des conventions précaires : et qu'on ne dise pas que je les ai faites d'une manière arbitraire et clandestine. Ce fut toujours en présence d'un membre de l'administration; et les états de distribution pour chaque mois, portant : *tant d'élèves, tant de rations, à tel prix*, étaient visés, certifiés et signés par le conseil tout entier; et je ne les soldais qu'après cette formalité bien et duement remplie. Ce n'était pas même moi qui dressais ces états; c'était un autre membre de l'administration. Je n'avais avec le boucher, le boulanger, d'autre communication que celle nécessitée par le paiement. J'avais même, autant que je le pouvais, la précaution de prendre ailleurs que chez eux mes subsistances parti-

culières. Quoique remplissant les fonctions d'économe; quoique ma femme me tînt lieu d'un employé très-actif; quoiqu'obligé, par ma place, à des dépenses onéreuses, et forcé quelquefois de recevoir, d'héberger de pauvres mères de famille arrivant à l'école, sans moyens de coucher et de manger dans les auberges, jamais je ne me suis permis de prendre sur l'établissement la moindre partie de ma nourriture, si ce n'est un peu de laitage pour mes enfans. L'excès de ma délicatesse égala, surpassa même encore l'excessive activité de mon zèle.

Mais enfin, des tems plus heureux arrivèrent : les fonds devinrent plus abondans, les marchés furent plus avantageux, le pain très-beau, la viande excellente; et le conseil arrêta, sur ma proposition, que chaque élève aurait une portion de vin pour corriger son eau; et déja les provisions sont commencées.

Quoi qu'il en soit des circonstances les plus critiques, où pourtant je n'ai jamais payé le pain plus de 10 centimes la livre, la viande au-delà de 32 cent. $\frac{1}{2}$, et le bois au-dessus de 27 fr., quand on le payait 30 à 32 francs pour la troupe stationnée à Beauvais, je n'ai point à redouter de juste reproche. Que dis-je? Je

croirais avoir mérité des éloges, si l'on en devait au fonctionnaire fidèle et scrupuleux. Je défie l'homme le plus injuste et le plus malveillant, d'élever le moindre nuage sur mon intégrité, sur cette réputation sans tache qui, depuis près de 25 ans de service dans l'instruction publique, ne souffrit jamais la moindre altération : je puis poser sur l'autel de la patrie les mains les plus pures; j'y puis jurer que, loin d'avoir tiré de ma place le moindre avantage, j'ai fait des sacrifices dans ma comptabilité même, comptabilité considérable, que j'ai tenue sans indemnité, sans caissier, sans commis qui pussent me garantir de ces pertes inévitables qu'entraînent des occupations multipliées à l'infini, des dépenses croisées par des absences fréquentes que nécessitaient les besoins de l'école. Si cette partie de mon administration fut défectueuse, c'est tout à mon désavantage. Tous les objets de dépense que j'ai produits, sont incontestables; tous les oublis sont à ma charge. Je l'ai faite avec une publicité sans réserve, et sous les yeux qu'elle intéressait le plus; car c'étaient des élèves employés dans mon cabinet, qui, sous mon inspection, recevaient toutes les quittances, et comptaient eux-mê-

mes toutes les sommes. Je puis enfin prouver que, si je quittais aujourd'hui l'École de Liancourt, j'en sortirais plus pauvre que je n'y suis entré. Mais enfin, puisque cet argent, ce fatal argent ne peut se toucher sans ternir la pureté des mains les plus délicates, puisqu'il peut servir de prétexte pour flétrir cette fleur de considération personnelle nécessaire au chef d'un établissement d'éducation nationale; j'ai, moi-même, prié, j'ai conjuré le ministre de m'épargner ces détails de comptabilité, toujours environnés d'ombrages et de soupçons odieux. Ils nuisent d'ailleurs à la partie morale, par des distractions continuelles ; ils offusquent ce coup-d'œil vigilant qu'elle réclame tout entier pour elle seule.

DISCIPLINE.

Le petit nombre de collaborateurs que le gouvernement m'avait accordés, sentit qu'il fallait se dévouer généreusement et doubler son zèle et ses fonctions, comme je doublais et quadruplais les miennes.

Le professeur de mathématiques, qui joignait aux connaissances utiles, des talens agréables, les consacrait aux élèves qui se livraient à la musique; celui de grammaire

prît soin de la bibliothèque; et celui de dessin me seconda dans la tenue de la discipline. On prétend que j'investis ce dernier d'un pouvoir arbitraire; rien de plus faux. Ce sont les professeurs eux-mêmes rassemblés, qui, dans un tems où l'école n'offrait encore que la confusion discordante des élémens divers dont elle était composée, où, par une suite des faits énoncés ci-dessus, les enfans étaient en proie à la vermine, où l'esprit d'insubordination n'était pas encore comprimé; ce sont, dis-je, le sous-directeur et les professeurs qui me pressèrent de le charger de cette partie, quant à l'exécution, comme un homme actif, vigilant, infatigable; et il s'en acquitta, comme les autres de leurs surcharges respectives, avec un zèle qu'il est difficile de concevoir; mais il n'eut jamais qu'une autorité dépendante et subordonnée. Deux fois le jour, il me faisait son rapport et recevait mes instructions, et sauf les cas ordinaires, n'infligeait aucune punition que celles ordonnées par les professeurs dans leurs classes, où par le directeur dans les autres cas. On lui reproche d'avoir eu des formes brusques et dures; mais dans une fonction si pénible et si désa-

gréable, dans un établissement nombreux et encore informe, où se trouvent des sujets incorrigibles qui mettent aux plus cruelles épreuves la patience de leurs chefs, il est bien difficile de ne pas s'échapper quelquefois, à moins d'être doué, par une espèce de privilége, de cette imperturbable modération si rare parmi les hommes. Si l'on cherche à lui trouver des torts, si l'on s'attache à les exagérer, s'il en eut enfin qui me soient inconnus, il n'en est pas moins de ma justice et de ma reconnaissance de rendre un témoignage authentique à son désintéressement, à son courage, à son activité, à l'intérêt qu'il ne cessa de montrer pour l'avancement de ses élèves et la prospérité de l'école, depuis son origine; aux sacrifices qu'il a faits de son repos, de son loisir, de ses congés, de ses vacances, du tems même de ses repas, pour suffire aux charges surérogatoires qu'il consentit à s'imposer, aux preuves qu'il a données de son civisme, au zèle avec lequel il consacra ses talens à la décoration des fêtes républicaines.

La discipline présentait des entraves sans nombre; des autorités incertaines et rivales, des enfans accoutumés, pendant la désorganisation des écoles précédentes, à jouir d'une

excessive liberté, et qui n'avaient eu pendant quelque tems d'autres lois que leurs caprices, et, pour comble d'embarras, le défaut d'agens secondaires; cependant je sus rassembler et réunir ce faisceau incohérent, dans un lien fragile en apparence, mais qui, de jour en jour, se serra sans se briser, et réussit au-delà de mon espérance.

Les élèves furent distribués sous le double rapport de l'instruction et de la discipline, en classes et en compagnies.

Les professeurs, de concert avec le chef de l'école, choisirent dans leurs classes des élèves instituteurs pour présider aux études préparatoires, y maintenir l'ordre et le silence, et résoudre les difficultés qui pouvaient embarrasser leurs jeunes camarades moins avancés qu'eux.

Le directeur nomma des chefs et des sous-chefs de compagnies, qui veillent à la décence, à la propreté, à la tenue des élèves de leurs chambrées, les inspectent dans leurs toilettes, les observent et les contiennent pendant les repas, les récréations et les promenades. J'ai tout créé, j'ai tiré toutes mes ressources du fonds même de l'établissement. J'ai su rendre respectables des chefs sans barbe

qui commandent, des écoliers qui instruisent; et c'est avec des marmots en faction que j'ai su contenir, sans portes, (car l'établissement n'en a point) près de 400 individus habitués à l'indiscipline. Avant cette organisation, j'étais accablé de procès-verbaux occasionnés par les excursions de ces enfans, sur les propriétés voisines. Depuis qu'elle est en activité, on peut à peine en citer un de cette espèce. J'ai vu plusieurs hommes instruits en admirer les résultats; j'ai vu des fonctionnaires publics, des représentans s'attendrir en considérant les élèves en grade, pénétrés de l'importance de leur responsabilité, examiner avec une attention scrupuleuse à l'inspection journalière, les vêtemens, les mains et les têtes de leurs camarades. Je les ai vu s'étonner de l'intelligence et de la netteté avec lesquelles les jeunes instituteurs développaient aux autres les leçons de leurs maîtres.

Les commissaires envoyés par le ministre Letourneux, voulurent qu'on changeât cette organisation des compagnies, et qu'on substituât à ces élèves des vétérans nationaux, pour la surveillance.

Leur capitaine, le citoyen Lardinois, homme sage et judicieux, en reprenant, à la

place du professeur de dessin, la partie exécutive de la discipline, déclara que l'organisation lui paraissait bonne, demanda, pour s'en charger, qu'elle fût maintenue telle qu'elle était, et qu'on lui laissât les mêmes instrumens pour en assurer le succès.

Les jeunes chefs que j'avais déja cassés (car rien n'égale ma promptitude à me soumettre aux instructions émanées des autorités supérieures), furent mandés le lendemain par le conseil, réintégrés provisoirement dans leurs fonctions, pour ne point occasionner de bouleversement dans l'ordre établi, et reconnus pour les plus dignes et les plus capables de concourir à son maintien. On leur ôta quelques petits droits attachés à leurs grades, tels que la liberté de se promener dans le parc pendant les récréations, quand ils n'étaient pas de service. Ils subirent cette privation sans murmure : c'était leur seule récompénse, le prix de leur zèle à me seconder; car c'est par eux que je parvins à soumettre au frein de la discipline les plus indociles, et à faire exécuter tous les détails des réglemens. La propreté des dortoirs et des lits, où l'on eût inutilement cherché, pendant l'été même, des vestiges de vermine; le silence qui règne dans les chambres, après l'heure de la re-

traite, et dans le réfectoire, pendant les repas et la lecture; l'autorité d'un fonctionnaire de dix ans, seule barrière d'une si grande multitude d'élèves de différens ages; tels sont les effets de leur surveillance, et tout cela prouve quelle force j'ai su donner au mince et frêle ressort que la nécessité m'a forcé de mettre en œuvre.

J'y réussis sans la moindre rigueur, par un effet de cette confiance, de ce respect, de cet amour filial que j'ai su leur inspirer, de ce tendre intérêt que je leur porte, et qu'au défaut même des démonstrations, les enfans sont si habiles à pénétrer; de cette sévérité paternelle toujours avouée par eux-mêmes, enfin de ces rapports intimes que la justice, la modération, la bonté de mon caractère, établirent entre leur cœur et le mien. Voilà les témoins les plus irréfragables de ma conduite, voilà mes juges les plus incorruptibles. Si ma conscience n'était sans reproche, ils seraient pour moi d'autant plus rédoutables, que j'aurais à craindre les règles de morale et la sévérité des préceptes que je leur ai donnés.

MORALE.

Si quelques jeunes gens ont donné dans

des écarts, et même ont commis des fautes graves, doivent-elles retomber sur la généralité des élèves imbus des principes de l'honneur et du patriotisme ? On m'a fait un reproche de leur avoir permis de se mêler, les décadis, aux danses publiques qui se tiennent dans l'enceinte de leurs promenades intérieures, sous les fenêtres même de leur demeure. Cet usage commença dans les fêtes nationales, ordinairement terminées par des danses que l'administration municipale institue dans le jeu de paulme de l'Ecole. Ils y dansèrent avec les magistrats, sous les yeux de plusieurs de leurs chefs, et souvent avec quelques-uns de leurs professeurs eux-mêmes. Comme ils s'y conduisaient avec décence, on leur laissa cette permission, les jours de décade, pour en établir la célébration régulière dans la commune. Mais cette coutume a paru présenter des inconvéniens. Je suis trop l'ami des bonnes mœurs, pour ne point écarter d'un établissement, qui doit en être le sanctuaire, tout ce qui semblerait même pouvoir y porter la moindre atteinte. Depuis que la nation généreuse m'a confié les enfans de ses défenseurs, je n'ai cessé de graver dans leur ame les principes

de la plus saine morale, d'y jeter, d'y cultiver assidument les germes des vertus civiques ; d'y tenir continuellement allumé le feu sacré du patriotisme, d'en nourrir la douce chaleur par des entretiens paternels, par des conversations amicales, de l'alimenter par mes exemples, et de l'embrâser de tems en tems par des discours publics et solemnels. Chaque fête nationale, chaque événement heureux furent pour moi le texte d'une leçon sanctionnée devant l'autel de la liberté, par la présence et le suffrage des magistrats et des citoyens.

Les soins physiques, je l'avoue, les détails d'une grande comptabilité, les embarras continuels causés par la situation toujours critique de l'établissement, ne m'ont pas permis de donner à cette partie toute l'assiduité qu'elle exige ; mais j'ai fait tout ce que j'ai pu pour rendre mes élèves bons et vertueux. J'ai mis à profit leur détresse et le malheur même des tems, pour y tremper leur ame encore jeune, et donner à leur caractère la vigueur et la fermeté républicaines.

C'est alors, c'est dans leurs souffrances même qu'ils chantaient avec l'accent de la

plus vive reconnaissance, et de la plus touchante sensibilité, cet hymne que j'ai composé pour eux au commencement de l'an 4, et que le célèbre Gossec a mis en musique.

UNE VOIX (*seule.*)

BÉNISSONS l'Etre-Suprême,
Il veille à notre destin :
Il nous protège, il nous aime ;
Il est le Dieu de l'orphelin.

LE CHŒUR.

DIEU, reçois notre simple hommage ;
C'est le tribut des indigens.
Tes dons seuls sont notre héritage,
Et la reconnaissance est notre unique encens.

UNE VOIX (*seule.*)

NOS pères ont perdu la vie
Sous les coups des cruels tyrans ;
Ils ont, pour sauver la patrie,
Délaissé leurs faibles enfans ;
Mais sur leur tombe auguste et chère,
Croît pour nous l'ombre hospitalière
De l'arbre de la liberté,
Et Dieu daigne servir de père
A leur jeune postérité.

LE CHŒUR.

DIEU, reçois, etc.

UNE VOIX (*seule.*)

SA justice et sa bienveillance
Nous ont entourés de faveurs ;
Il intéresse à notre enfance
Citoyens et Législateurs.
A vos fils, guerriers magnanimes,
Pour prix de vos exploits sublimes,
La République ouvre son sein ;
Consolez-vous, chères victimes ;
Nul de vous n'est plus orphelin.

LE CHŒUR.

DIEU, reçois, etc.

UNE VOIX (*seule.*)

CE Dieu pour tous les biens qu'il nous prodigue en père,
Nons commande d'aimer la patrie et ses lois.

LE CHŒUR.

QU'IL est doux de chérir une si tendre mère !
Dieu, qu'il nous est aisé d'obéir à ta voix !

UNE VOIX (*seule.*)

QUE l'asyle où notre jeunesse
Trouva des soins consolateurs,
Soit une école de sagesse,
De travail et de saintes mœurs.
Monument de la bienfaisance,
Qu'il devienne pour l'indigence
Et pour le malheur qui n'est plus,
L'autel de la reconnaissance,
Le sanctuaire des vertus.

LE CHŒUR.

Jurons une haine éternelle
Au joug avilissant des rois,
Et rendons un culte fidelle
Au Dieu de l'univers, à la patrie, aux lois.

UNE VOIX (*seule.*)

DAIGNE exaucer notre jeune âge,
Dieu juste, reçois nos sermens;
Fais qu'égalant notre courage,
La force dévance nos ans.
Nous irons aux champs de la gloire,
De nos parens dignes rivaux,
Nous irons venger leur mémoire,
Ou bien mourir sur leurs tombeaux.

LE CHŒUR.

NOUS irons aux champs de la gloire.
De nos parens, dignes rivaux,
Nous irons venger leur mémoire,
Ou bien mourir sur leurs tombeaux.

Tels sont les sentimens, qu'au milieu de mes nombreuses occupations, j'inspirais à mes élèves; telle est la morale, telle est la religion que je leur ai toujours enseignées.

Sans doute dans ce terrein, que j'ai défriché de mes mains laborieuses, il doit rester encore quelques vices; ils tiennent à la première éducation dont plusieurs ont apporté

dans l'école les habitudes dépravées ; ils tiennent aux vieilles et profondes racines du gouvernement corrupteur que nous avons abattu, et dont la sève expirante repullule encore en dépit de nos soins. Mais des préjugés, depuis long-tems, il n'en est plus dans l'école. J'en ai totalement déblayé le sol où ne doivent croître que des vertus républicaines. C'est-là, c'est dans cette pépinière nouvelle que s'éleveront de jeunes citoyens qui pourront se transplanter utilement dans toutes les parties de l'organisation sociale; et déja plusieurs, même avant l'âge, se sont dévoués au service de la république dans les armées.

Mais, a-t-on dit, les enfans y sont employés aux travaux les plus avilissans, et condamnés à la garde des bestiaux. Depuis trois ans, il est vrai, cinq à six enfans, incommodes dans les classes, et dont deux atteints d'imbecillité, ont conduit successivement, et de leur propre volonté, les bestiaux de l'école dans les pâturages de son enceinte. Cet usage, au reste, établi dans la première école avant mon arrivée, et qu'on exagera sans doute aux yeux d'un législateur sensible, comme une contrainte odieuse,

odieuse, comme une corvée flétrissante, quoiqu'elle fût absolument libre, est réformé depuis que l'école, plus heureuse, n'est plus réduite à restreindre le nombre des sous-employés. Mais, après tout, je ne voyais rien en cela d'avilissant. Ma propre expérience me trompa peut-être. J'avais aussi gardé, jusqu'à l'âge de douze ans, les troupeaux qui nourrissaient, et mon pere, et ma mère, et mes frères et moi; et cet emploi de mes premières années n'avait point altéré la dignité de mes sentimens. Je n'en fus pas moins depuis 89, et par mes écrits et par ma conduite, l'inflexible défenseur et la victime courageuse des véritables principes.

Du reste, les élèves se servent eux-mêmes dans leurs repas; ils font leurs lits eux-mêmes et nétoient leurs dortoirs. Les escaliers, les réfectoires sont balayés par corvées; c'est une des punitions de l'école; elles se bornent à la détenton, aux privations, à cette espèce de travail, qui, consistant en services qu'ils se rendent à eux-mêmes, ne peut ni les avilir, ni les déshonorer. Cet usage, qui leur apprend à se passer des soins mercenaires, que la plupart ne pourront se procurer par la suite, est pour eux une

leçon salutaire, et pour l'établissement un moyen de discipline.

L'endroit le plus faible peut-être, celui qui prête le plus aux justes plaintes, c'est l'enseignement dans les classes inférieures, qui se sont tellement encombrées tout-à-coup d'enfans arrivés sans aucune ombre d'instruction, que le petit nombre des maîtres et les élèves qui les secondent, ne pouvaient y suffire; mais les moyens de l'école s'étant accrus par la bienveillance du gouvernement, et plusieurs de ces enfans étant en état de passer dans les classes supérieures, il est facile aujourd'hui d'appliquer à cette partie le remède qu'elle sollicite. Mais les classes de mathématiques, de dessin, de grammaire, de première et 2e. division d'écriture ont offert, cette année et les précédentes, des progrès sensibles présentés aux yeux du ministre.

Malgré toutes les difficultés qu'il a fallu combattre jusqu'au milieu de l'an 6, les rapports du ministre Benézech dans ses comptes rendus, les visites du directeur-général de l'instruction publique et du département de l'Oise, prouvent que le chef et

les professeurs ont lutté contre elles avec quelque succès.

« L'école des orphelins de la patrie, dit » ce ministre, dans son compte rendu de » l'an 4, ne présentait, au commencement » de l'organisation du ministère, que la réu- » nion incohérente et précaire de plusieurs » petites écoles réunies; elle s'est depuis con- » solidée par des améliorations sous les rap- » ports physiques, scientifiques et moraux. » Il a été pris des précautions pour y éta- » blir la propreté et la salubrité, et de fré- » quens exercices du corps y contribuent à » maintenir la santé. L'instruction, d'abord » bornée, s'est accrue par les soins de nou- » veaux professeurs plus instruits; et la récon- » ciliation des officiers civils avec les officiers » militaires, d'abord divisés, a contribué au » bon ordre de cette maison. Elle sollicite » encore quelques améliorations importantes, » et qui doivent en faire une des plus fécondes » pépinières de républicains instruits ».

« L'école nationale de Liancourt, dit-il » encore dans son compte de l'an 5, encore » chancelante à la fin de l'an 4, a pris plus » d'étendue et de solidité, sous le triple » rapport de l'enseignement, de la discipline

» et de l'administration, etc.; il y annonce
» un travail plus étendu qui doit, ajoute-
» t-il, améliorer toutes les parties de cet
» intéressant établissement, et le rendre digne
» de son institution ».

« Le procès-verbal de la visite faite par
» le département de l'Oise et le commis-
» saire des guerres, le 8 pluviôse an 5,
» porte :

« Et de suite, ayant voulu nous assu-
» rer de la tenue des enfans, de leurs
» progrès dans l'instruction, de l'ordre et
» de la discipline observés parmi eux,
» nous avons fait la ronde de nuit, et
» avons remarqué le plus grand ordre et
» la plus grande propreté dans tous les dor-
» toirs, nous avons également vu les en-
» fans dans toutes les classes, et avons eu
» la faculté de juger des progrès rapides que
» les élèves font dans tous les genres; nous
» n'avons pas souffert qu'ils portassent leur
» grand uniforme, afin, pendant notre séjour,
» d'être à même de les voir avec leur ha-
» bit ordinaire, et de juger de leur tenue
» que nous avons trouvée satisfaisante. Nous
» nous sommes également transportés à la
» ferme où sont les enfans du plus bas âge,

» et l'infirmerie, local qui a besoin de dis-
» tribution et de réparation ; l'infirmerie y
» est bien tenue, et les enfans y sont très-
» bien soignés. L'état de santé des autres
» était peint sur leur figure. Nous avons été
» présens à la distribution, et avons reconnu
» que les alimens étaient bons, et tels qu'on
» peut les désirer.

» En général, nous n'avons pu qu'admirer
» dans tous les supérieurs de l'école, le zèle
» le plus louable. Il était difficile, avec les
» obstacles que cet établissement a rencon-
» trés jusqu'à présent, par le défaut de
» moyens, de pousser au dégré où il est, l'en-
» semble de l'instruction et de la tenue ».

Je suis loin cependant de prétendre que cette école soit ce qu'elle doit être. En parcourant ses diverses parties, je viens de prouver que les unes avaient besoin de changement, les autres d'amélioration. Je sens combien il est nécessaire de réformer et d'assurer la marche de l'administration et de la comptabilité, de régler la distribution des fonds, de donner à l'enseignement plus d'étendue, au ressort de la discipline plus de force et de perfection, de tracer avec précision les limites des diverses autorités, de les

centraliser, de manière que toute rivalité cesse, que l'ordre et la bonne intelligence ne puissent être troublés; que chacun, en remplissant ses devoirs, soit assuré d'être tranquille, et que la prospérité de l'école et le bonheur des élèves soit l'unique objet de l'ambition des individus chargés d'administrer l'établissement.

Déja le gouvernement, dont les yeux sont ouverts sur cette précieuse institution, s'occupait avec activité de cet important travail.

La motion d'ordre d'un représentant du peuple l'aura sans doute accélérée. Les chefs, les instituteurs, les élèves, l'école toute entière lui devra donc les sentimens d'une juste reconnaissance.

Si les dispositions ingrates du local que les embarras du trésor public n'avaient pas permis de réparer encore, si les fièvres causées par l'insalubrité presque générale de cette année, jointe à la dégradation des canaux; si les restes de la longue détresse où cette école a langui, si quelques abus qu'elle avait produits, et qui n'avaieut pas encore totalement disparu, malgré mes soins et mes efforts partagés entre tant d'objets ont af-

fligé son ame ; si l'intérêt sur-tout qu'inspirent aux véritables amis de la liberté les orphelins de ces hommes généreux qui sont morts pour elle , dûrent encore exagérer à ses yeux les faces défectueuses de l'asyle qui leur fut consacré, je n'en dois pas moins, eût-il fait planer, sans le vouloir, d'injustes soupçons sur la tête de l'homme de bien qu'il ne connaissait pas, je n'en dois pas moins me joindre à la gratitude publique , et rendre hommage aux vues, aux intentions qu'il n'a puisées que dans son propre cœur, et le nommer aux êtres intéressans qui me sont confiés, comme leur bienfaiteur et leur ami.

Que son zèle me soit préjudiciable , ah ! pourvu qu'il soit utile à cette jeunesse que je chéris et qui m'aime, mon dédommagement sera dans son bonheur ; il sera dans le souvenir des peines que je me suis données , et des sacrifices que j'ai faits pour elle. J'ai travaillé péniblement sans relâche et presque sans aide, au milieu des décombres ; je me suis enséveli dans l'obscurité des fondations ; s'il fallait un nouvel architecte, quand l'édifice commence d'en sortir, je serais toujours assez heureux de pouvoir me dire à moi-même : « J'ai le premier cimenté de mes sueurs ce

» monument utile , berceau préparé par la
» bienfaisance nationale aux jeunes héritiers
» de la valeur et de la gloire de nos braves
» défenseurs. Mon nom restera caché sous la
» première pierre. Je n'avais pas l'orgueil-
» leuse prétention de l'afficher sur le frontis-
» pice. »

J'ai toujours éprouvé le besoin d'être utile, rarement celui d'être connu. Si quelques-uns de mes ouvrages furent mis au jour, ce ne fut point par moi-même. Mon discours contre le célibat des prêtres, du 11 novembre 1790, fut imprimé par ma section ; mon poëme sur la liberté, du 4 août 93, honoré deux fois d'une récompense publique, et par le corps législatif et par mon département, fut imprimé par ordre de la convention nationale ; l'éloge funèbre d'un maire de ma commune, proposé au ministre de l'intérieur par le bureau d'encouragement des livres élémentaires, comme un modèle d'institution républicaine, et plusieurs autres discours relatifs aux diverses époques de la révolution , furent livrés à l'impression par l'administration municipale du canton de Liancourt, un des plus zélés, des plus ardens de la république entière à propager

les véritables principes ; qui me donna, depuis que je suis dans son sein, les témoignages les plus honorables de son estime et de sa confiance. Ce n'est point à ma réputation, c'est à l'affermissement de la liberté que j'ai consacré, depuis son origine, le fruit de mes longues études. J'en appelle à tous les députés de mon département, à tous les représentans du peuple, à tous les magistrats, à tous les citoyens témoins de ma conduite, et durant tout le cours et dans toutes les crises de la révolution. Depuis le premier rayon de son aurore même, qu'ai-je dit, qu'ai-je fait, qui ne tendît à son succès? Ai-je un instant cessé de parler, d'écrire, d'agir et de souffrir pour elle ?

Voué toute ma vie à l'instruction publique, professeur dans l'université de Paris, et, par une singularité particulière, le seul principal, depuis son antique institution, qui n'ait point été prêtre, j'ai de tout tems dirigé l'enseignement vers son véritable but. C'est par cette conduite et ces principes, sans doute, que je méritai la confiance du département de Paris, qui me fit l'honneur d'imprimer et d'adopter le plan qu'il m'avait demandé pour la réorganisation provisoire

de l'enseignement dans les colléges, et que je présentai conjointement avec l'homme que je connaissais le plus capable de m'éclairer de ses lumières, et de m'offrir les vues les plus sages et les plus utiles, le citoyen Mahérault, l'un de mes collaborateurs.

C'est par tous ces titres, sans doute, que j'obtins la même estime du comité d'instruction publique, de germinal et floréal an 3, qui me chargea de concourir avec lui à la création de l'école de Liancourt, me faisait l'honneur de m'admettre à toutes ses séances, me chargeait de faire des recherches, de lui présenter des vues, lorsqu'au milieu des troubles, des périls et de la détresse publique, les courageux représentans dont il était composé, jetaient les fondemens d'un établissement qui ferait honneur aux tems les plus heureux. Nommé, quelque tems après, par la convention, directeur de cette école, ce ne fut point, ah! non sans doute, ce ne fut point par des vues d'ambition ou d'intérêt que j'acceptai cette honorable et pénible fonction; je courais alors une carrière plus brillante et plus douce. Remplaçant du citoyen Delille dans la chaire de poésie au collége de France, je sacrifiai

mes goûts à l'obéissance que je devais au gouvernement. Je voyais tous les obstacles, tous les désagrémens qui m'attendaient dans un établissement informe, avec deux seuls professeurs qui me furent d'abord accordés pour une école si nombreuse; mais je me jetai, par dévouement, à travers toutes ces difficultés; je suivis, en bon citoyen, le désir d'être utile à la chose publique, l'intérêt que m'inspirait la jeunesse avec laquelle je vécus toute ma vie, et sur-tout l'espoir d'être utile à des enfans que leur infortune et les services de leurs pères rendent si chers à la patrie.

Je comptais d'ailleurs sur des tems plus heureux : ces tems sont arrivés; les obstacles sont applanis; le gouvernement a levé les plus insurmontables : mon zèle et ma patience ont vaincu les autres. Les enfans, à l'exception de quelques sujets d'un esprit dur et d'un caractère difficile, y sont soumis, dociles, imbus des bons principes, aisés à conduire et pénétrés des sentimens d'amour et de reconnaissance qu'ils doivent à la patrie. L'émulation, le goût du travail s'accroissent de jour en jour. Il ne reste plus qu'à perfectionner, qu'à donner à cet établissement une impulsion décisive, en corrigeant, par une organisation

144

stable, les vices de son organisation primitive, faite à la hate, dans un tems où le besoin et l'humanité forçaient d'en précipiter l'exécution, et dans des circonstances qui rendaient toutes les mesures provisoires; en établissant des distributions commodes, en prenant enfin toutes les précautions qu'exigent la salubrité, la surveillance et la responsabilité de l'administration.

CROUZET.

De l'imprimerie D'ANTOINE BAILLEUL, rue Grange-Batelière, n°. 3.